



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 14 JANVIER 2019 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT GERVAIS

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Marie Christine DAYVE, Corinne COLIN, Nathalie DESCHAMPS, Véronique CLEVY, Marie Christine FAVRE, Céline COLETTO BLANC-GONNET, Daniel DENERI, Bernard SEJALON.

Services municipaux : Marc SIROP, Joël JIGUET, Didier JOSEPHE, Laurent CLAUDEL.

En introduction, Monsieur le Maire remercie l'assemblée présente. Cette réunion publique fait suite à la cérémonie des vœux qui se sont déroulés samedi 12 janvier et de la distribution en cours du magazine Projections.

Les Concessions :

Depuis la réunion publique du 13 Août 2018, la Commune a signé le 16 août la nouvelle concession de remontées mécaniques Mont d'Arbois-Bettex-Saint Nicolas de Véroce avec la société STBMA qui démarrera le 1^{er} juillet 2019. Pour rappel, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une volonté forte de la municipalité d'anticiper le renouvellement de cette concession, permettant ainsi à la STBMA de lancer les opérations le plus tôt possible. Ainsi le Télésiège des Chattrix qui sera lancé dès le printemps 2019, relève d'un choix de valoriser le domaine skiable par la porte d'entrée de Saint Nicolas et de porter une attention particulière à l'évolution de l'hôtellerie actuellement en cours de construction à Saint Nicolas.

Cet automne, la capacité de stockage de la ressource en eau pour l'enneigement artificiel est passée de 20 000 m³ à 54 000 m³, soit un facteur 3 de stockage, grâce à la construction de la retenue collinaire de l'alpage de Joux qui est alimenté via le Bonnant et son lac de décantation du Vivier. A terme le projet de la STBMA est d'atteindre un taux de couverture de neige artificiel sur 60 % des pistes du domaine (contre 50 % aujourd'hui), sachant que la moyenne nationale est à 35 %. Cette retenue collinaire de l'alpage de Joux aura également une fonction ludo/sportive (plongée sous glace en hiver, lac d'agrément en été) et une fonction d'approvisionnement en eau pour les animaux en alpage.

La concession "les Crêtes", qui faisait l'objet d'un point de blocage juridique sur la concordance des fins de contrats sur les territoires de Megève/Demi Quartier et de Saint Gervais avec la société des remontées mécaniques de Megève, bénéficie aujourd'hui d'un avenant négocié pour 4 ans. Au vu de l'absence d'investissements programmés d'ici 2023, une redevance progressive basée sur le Chiffre d'Affaires a été instaurée. Pour exemple Monsieur le Maire précise que pour une saison identique à celle de l'hiver 2017/2018, la commune toucherait environ 250 000 €.

Le renouvellement de la concession du Tramway du Mont-Blanc est porté par le Conseil départemental. La concession actuelle devait s'arrêter le 31 décembre 2018. A la lecture de la seule offre présentée, le Conseil départemental a mis un terme à sa consultation. Un avenant de prolongation d'une durée de 17 mois a été signé avec la Compagnie du Mont-Blanc (gestionnaire historique), permettant au Conseil départemental de redéfinir son cahier des charges.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

La Concession des Thermes de Saint Gervais est portée par la société L'Oréal jusqu'en 2031. Des travaux ont été réalisés pour environ 5,2 M€, permettant de redonner un nouveau souffle à cette activité économique. De plus, la marque cosmétique Saint Gervais Mont Blanc sera lancée au printemps 2019 simultanément en France et en Chine.

Pour répondre à une question du public, Monsieur le Maire précise que le club house est compris dans le périmètre de la concession. L'activité de restauration initialement proposée au sein de ce bâtiment ne pourra se poursuivre d'une manière identique. Les normes d'hygiène imposent une reprise complète du bâtiment. Les coûts de restructurations seraient disproportionnés pour une clientèle trop peu importante (saisonnalité). Le concessionnaire devra sans doute réfléchir à un projet de restauration rapide, avec des normes moins contraignantes.

Les travaux soldés en fin d'année 2018 :

Le pont du Diable est maintenant terminé et sa mise en scénographie (parapets, éclairage) s'est faite dans l'esprit et la continuité du pont de contournement. Lors de la fête des lumières de Noël 2018, il a été mis en valeur par la présence d'une œuvre lumineuse.

Le tissu commercial du centre-ville a vu l'arrivée de nouveaux commerces ou des changements de propriétaires sur des enseignes en place (Pur Bar, Les petits Gourmands, librairie du Mont-Blanc, producteurs locaux,...), marquant le dynamisme de la stratégie de la Commune à promouvoir son activité économique de proximité.

En ce début 2019 :

Le vote du budget 2019 de la Commune s'est tenu le 19 décembre, permettant ainsi d'organiser les consultations aux entreprises dès janvier pour des travaux au printemps. Cette organisation budgétaire a été mise en place il y a environ 7 ans et, malgré la remarque des élus de l'opposition au sein du Conseil municipal, cette formule est celle qui permet de construire un budget opérationnel rapidement. Le Budget Supplémentaire qui est quant à lui voté en avril, vient consolider sur la base d'un Compte Administratif, les disponibilités financières de la Commune pour l'exercice en cours.

Les investissements principaux pour 2019 concerneront un programme d'amélioration des conditions de travail des personnels techniques par une extension des ateliers et la rénovation de la chapelle des Chattrix.

Presbytère : ce bâtiment emblématique du centre bourg deviendra un lieu culturel ouvert en permanence. La municipalité travaille sur ce projet en lien avec le Conseil en Architecture (CAUE), avec pour objectif de réhabiliter le bâtiment en améliorant la circulation intérieure et les accès aux Personnes à Mobilité Réduite, sans dénaturer son aspect extérieur. Par ailleurs, un programme d'acquisitions d'œuvres de montagne est en cours et sera présenté au public dans cet édifice. Le rez-de-jardin dit "jardin du curé" restera affecté à la paroisse. Ce projet sera engagé en 2020.

Les Myriams :

Les propriétaires sont les mêmes depuis 1950 (Monestier/Goguel). Les sœurs qui géraient l'association Monestier ont déposé le bilan et le Tribunal Administratif de Versailles a défini une solution de continuité en plaçant l'entreprise Docgestio comme gestionnaire. Aujourd'hui Docgestio a été mise sous administration provisoire par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le Conseil départemental. Le directeur des hôpitaux du Mont-Blanc en a été chargé de la direction. La fin de la première période de mise sous contrôle arrive à son terme le 16 janvier.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Si l'ARS estime les résultats insuffisants, l'agrément pourra être supprimé au bénéfice d'autres EPHAD, nous perdrons ainsi la faculté pour les anciens du Val Monjoie de bénéficier d'un centre d'accueil de proximité.

S'agissant des dégâts à l'intérieur de l'église de Saint Nicolas, suite au coup de foudre de juillet, les travaux vont enfin pouvoir être engagés. L'assureur de la Commune a fini par accepter la spécificité de l'édifice, la teneur des travaux et le montant du préjudice après 5 mois d'échanges. Monsieur le Maire souligne l'accompagnement sans faille du Sous-Préfet qui a su mobiliser le service du contrôle de légalité pour accompagner la collectivité dans ses consultations d'entreprises spécialisées. Aujourd'hui la pose de l'échafaudage est en cours de finalisation et nous devrions retrouver la qualité des décors peints d'ici le mois de juin.

L'accès au Mont-Blanc va fortement évoluer dès le printemps. L'ensemble des acteurs (Etat, Commune, socio-professionnels) a validé la nécessité d'établir un système de vérification des réservations en refuge (sauf pour ceux qui font l'Aller/Retour dans la journée). Cette évolution n'est pour autant qu'une application des règles connues.

L'hôtellerie :

Concernant l'Hôtel Doux, les travaux ont connu une phase de décalage calendaire, suite au changement de direction au sein de la Semcoda. Après une interruption durant les vacances de Noël, les travaux du parking souterrain ont repris. La technique employée est celle d'un milieu urbain (construction des murs puis excavation des terres). La livraison du parking est programmée pour juillet et celle de l'hôtel pour la fin de l'année 2019.

Le projet d'implantation du Club Med sur le secteur du Bettex est actuellement bloqué en raison de la position des propriétaires.

L'igloo : après avoir connu une liquidation judiciaire a été racheté en février 2018. Sa fermeture depuis plusieurs années et son positionnement en zone naturelle dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nécessite pour le nouveau propriétaire le dépôt d'un dossier d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) ainsi que le dépôt d'un dossier de Permis de Construire.

Chez la Tante : un dépôt de bilan a été prononcé fin 2017. Un administrateur judiciaire a été nommé et a eu pour mission de gérer les propositions d'acquisition. A ce jour, le nouveau propriétaire qui a acquis cette propriété n'a pas déposé son projet en mairie.

L'Arbois/Bettex : après avoir fermé à l'issue de la saison d'hiver 2017/2018, le propriétaire a réalisé cet automne le programme des travaux imposé par la commission de sécurité et l'établissement est ré-ouvert depuis Noël avec deux exploitants, l'un pour l'hôtel, l'autre pour la restauration.

Le Maire
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc

Jean-Marc PEILLEX